

Mercredi 5 février 2025

## L'avenir de la compétitivité européenne repose sur une industrie financière européenne forte : deux études récentes de l'AFG confirment cet enjeu de premier plan

Lors de sa conférence européenne tenue à Bruxelles le 5 février dernier, l'AFG a présenté deux études inédites devant des décideurs politiques et économiques. Le message est clair : **sans une industrie de la gestion d'actifs européenne solide, il n'y a pas de compétitivité durable pour l'Europe.**

L'AFG appelle donc à des mesures ambitieuses pour déployer l'épargne longue dans l'Union européenne (UE), l'investir dans nos entreprises et en conséquence, renforcer sa souveraineté économique. **L'Union de l'Épargne et des Investissements** ainsi que les agendas annoncés de **compétitivité** et de **simplification**, que l'AFG salue, doivent y répondre.

Philippe Setbon, président de l'AFG, souligne l'urgence de la situation :

*« L'Union européenne fait face à des défis sans précédent : économiques, écologiques, technologiques, démographiques et même géopolitiques. La gestion d'actifs est un levier essentiel de cette transformation. En facilitant l'investissement dans l'UE, en harmonisant les règles et en encourageant l'épargne de long terme, nous pouvons relancer la croissance et l'innovation. Il en va de notre avenir commun ».*

**1. L'étude de l'AFG « La gestion d'actifs finance l'économie européenne » met en avant le rôle essentiel de la gestion d'actifs dans le financement de l'économie européenne. Elle alerte également sur les menaces qui pèsent sur cette industrie.**

- **Les gestionnaires d'actifs européens, acteurs incontournables pour le financement de l'économie européenne :** les gérants allouent 15 points de plus d'investissements dans l'UE que leurs homologues non-européens. La même dynamique est à l'œuvre pour **le financement des PME européennes.**
- **Une dynamique inquiétante :** la part **des gérants d'actifs européens**, dans les fonds actions domiciliés dans l'UE a décliné de 68% à 56%. Ce recul se traduit par un détournement de l'épargne européenne hors d'Europe, affaiblissant notre capacité à financer nos entreprises, telles que les PME, et notre croissance.
- **La gestion d'actifs française, atout pour l'Europe :** la France représente 30% du marché de l'UE avec 4 600 milliards d'euros sous gestion.
  - **74% de ces investissements restent dans l'UE**, bénéficiant à l'économie locale.



### Contact Presse :

Delphine de Chaisemartin | 06 11 72 86 63 | [d.dechaisemartin@afg.asso.fr](mailto:d.dechaisemartin@afg.asso.fr)

Caroline Richard | 06 15 45 23 93 | [c.richard@afg.asso.fr](mailto:c.richard@afg.asso.fr)

41 rue de la Bienfaisance | 75008 Paris | T : +33 (0)1 44 94 94 00

Avenue des Arts 56 | 1000 Bruxelles



[www.afg.asso.fr](http://www.afg.asso.fr)

- **Sur 1 070 milliards d'euros investis en actions, 60 % financent des entreprises de l'UE.** Côté obligations, 1 750 milliards d'euros appuient le financement public et privé européen, avec 81 % dédiés aux émetteurs de l'UE.
- La clientèle demeure également ancrée en Europe à 93% (77% d'actifs gérés pour des clients français, et 16% pour des clients d'autres Etats membres).

## 2. L'étude menée par l'AFG conjointement avec l'Observatoire Européen de l'Épargne (OEE) met en évidence le besoin d'encourager les ménages à épargner à plus long terme :

- **Les Européens investissent trop peu en actions :** seulement 6 % des actifs sont détenus directement en bourse, 21 % en incluant l'investissement via des fonds ;
- **Les Etats membres dotés de fonds de pension privés** affichent des taux d'épargne financière plus élevés et un financement d'entreprise **plus dynamique ;**
- **Des initiatives réussies,** comme en Suède ou en France (avec le PER) montrent la voie à suivre ;
- **Le faible niveau d'éducation financière** limite la culture de l'investissement et freine le développement des entreprises qui ont besoin des marchés financiers pour assurer leur croissance et innover.

## Face à ces constats, l'AFG soutient la nouvelle dynamique politique portée par les institutions européennes et propose des solutions pour renforcer la compétitivité financière de l'UE :

- **Développer l'épargne financière de long terme avec la création d'un label "INVEST-EU"** pour les produits d'épargne nationaux, assorti d'une fiscalité incitative afin de stimuler l'investissement en Europe ;
- **Simplifier la réglementation existante ou en cours de négociations** (RIS, FIDA) pour rendre l'investissement en Europe plus attractif et l'industrie financière européenne plus compétitive, tout en assurant **la cohérence du cadre de la finance durable** (CSRD et SFDR notamment) ;
- **Renforcer la culture financière** pour sensibiliser les épargnants sur l'impact de leurs choix d'investissement sur l'économie et leur avenir ;
- **Mieux aligner l'ensemble de l'écosystème financier** en faveur de l'investissement en UE, en intégrant les acteurs « non-régulés » mais essentiels au bon fonctionnement des marchés financiers européens (tels que fournisseurs de données, notamment non financières, de notation, d'indices) ;
- **Mettre en place des « tests de compétitivité »** pour toute nouvelle initiative législative.

### Consulter les études :

- **Etude AFG : Comment la gestion d'actifs finance-t-elle l'Union européenne ? – Février 2025**
- **Etude AFG/OEE – L'épargne à long terme des ménages et leur participation aux marchés de capitaux en Europe – Février 2025**



### Contact Presse :

Delphine de Chaisemartin | 06 11 72 86 63 | [d.dechaisemartin@afg.asso.fr](mailto:d.dechaisemartin@afg.asso.fr)  
Caroline Richard | 06 15 45 23 93 | [c.richard@afg.asso.fr](mailto:c.richard@afg.asso.fr)  
41 rue de la Bienfaisance | 75008 Paris | T : +33 (0)1 44 94 94 00  
Avenue des Arts 56 | 1000 Bruxelles



[www.afg.asso.fr](http://www.afg.asso.fr)



L'Association Française de la Gestion financière (AFG) représente et promeut l'utilité de la gestion d'actifs pour l'avenir de notre pays. Elle regroupe **plus de 440 membres**, dont 340 sociétés de gestion, qui gèrent **90 % des encours sous gestion en France**. Le montant de ces encours s'élève à 4 600 milliards d'euros, montant le plus élevé des Etats membres de l'Union européenne.

L'AFG soutient le développement de la gestion d'actifs française au bénéfice des épargnants, des investisseurs et des entreprises. L'AFG s'investit pour une réglementation stable, efficace et compétitive, avec un engagement fort : permettre aux épargnants de financer leurs projets de vie tout en mobilisant l'épargne privée vers les entreprises qui se transforment.

**Contact Presse :**

Delphine de Chaisemartin | 06 11 72 86 63 | [d.dechaisemartin@afg.asso.fr](mailto:d.dechaisemartin@afg.asso.fr)

Caroline Richard | 06 15 45 23 93 | [c.richard@afg.asso.fr](mailto:c.richard@afg.asso.fr)

41 rue de la Bienfaisance | 75008 Paris | T : +33 (0)1 44 94 94 00

Avenue des Arts 56 | 1000 Bruxelles

